

## TARIFICATION Cheminots applicable à partir du mercredi 8 janvier 2025

Tarifs* Cheminots des CSE contributeurs (CSE FRET - CSE TER Auvergne-Rhône-Alpes CSE TER Bourgogne Franche-Comté - CSE TER Centre Val de Loire - CSE Matériel Industriel CSE Zone de Production Sud-Est - CSE Intercités - CSE DG Ile de France)										
Tranche tarifaire	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
Journée avec repas	6,80 €	8,10 €	8,50 €	9,00 €	9,30 €	9,80 €	10,20 €	10,60 €	11,00 €	11,40 €
Journée sans repas	4,70 €	6,00 €	6,40 €	6,80 €	7,20 €	7,70 €	8,10 €	8,50 €	8,90 €	9,30 €
Demi-journée avec repas	6,60 €	6,70 €	6,80 €	6,90 €	7,00 €	7,10 €	7,20 €	7,30 €	7,50 €	7,60 €
Demi-journée sans repas	4,50 €	4,60 €	4,70 €	4,80 €	4,90 €	5,00 €	5,10 €	5,30€	5,40 €	5,50 €

Tarifs* Cheminots des CSE non contributeurs (CSE Directions Techniques - CSE Epic SNCF - CSE Gares & Connexions - CSE Siège Voyages - CSE Réseau Siège Directions Clients & Services - CSE Siège Voyageurs )										
Tranche tarifaire	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
Journée avec repas	12,80 €	13,30 €	13,80 €	14,20 €	14,60 €	15,00 €	15,40 €	15,90 €	16,30 €	16,70 €
Journée sans repas	10,70 €	10,90 €	11,10 €	11,30 €	11,60 €	11,80 €	12,00 €	12,20 €	12,40 €	12,60 €
Demi-journée avec repas	11,20 €	11,70 €	12,10 €	12,50 €	12,90 €	13,30 €	13,80 €	14,20 €	14,60 €	15,00 €
Demi-journée sans repas	6,30 €	6,70 €	6,90 €	7,10 €	7,30 €	7,60 €	7,80 €	8,00€	8,20 €	8,40 €

\* + 1€ de cotisation annuelle pour tous en début d'année

### Tarification selon le quotient familial

Quotient Familial	Inférieur à 6 000	Compris entre 6 001 et 8 000	Compris entre 8 001 et 10 000	Compris entre 10 001 et 12 000	Compris entre 12 001 et 14 000	Compris entre 14 001 et 16 000	Compris entre 16 001 et 18 000	Compris entre 18 001 et 21 000	Compris entre 21 001 et 25 000	Supérieur à 25 001
Tranche tarifaire	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10

**Pour connaître votre tarification, il convient de calculer votre quotient familial. Comment calculer son quotient familial ?**

Votre quotient familial (QF) est égal à votre revenu fiscal de référence (R) divisé par votre nombre de parts fiscales (N). Vous pouvez retrouver votre revenu fiscal de référence sur votre avis d'imposition 2024 (ou de non-imposition) sur les revenus 2023. Ensuite, la tranche tarifaire, de 1 à 10, vous permet de connaître le tarif de l'Accueil de Loisirs dans les tableaux de tarifs.

**TARIFICATION Extérieurs applicable à partir du mercredi 8 janvier 2025**

Tarifs* Extérieurs - Mercredis -										
Tranche tarifaire	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
Journée avec repas	21,40 €	21,60 €	21,80 €	22,00 €	22,30 €	22,50 €	22,70 €	22,90 €	23,10 €	23,30 €
Journée sans repas	18,40 €	18,60 €	18,80 €	19,00 €	19,20 €	19,40 €	19,60 €	19,80 €	20,10 €	20,50 €
Demi-journée avec repas	14,60 €	14,80 €	15,00 €	15,20 €	15,40 €	15,60 €	15,90 €	16,10 €	16,30 €	16,50 €
Demi-journée sans repas	10,10 €	10,30 €	10,50 €	10,70 €	10,90 €	11,10 €	11,30 €	11,70€	11,90 €	12,10 €

Tarifs* Extérieurs - Vacances scolaires-										
Tranche tarifaire	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
Journée avec repas	23,50 €	23,70 €	23,90 €	24,20 €	24,40 €	24,60 €	24,80 €	25,00 €	25,20 €	25,40 €
Journée sans repas	20,50 €	20,70 €	20,90 €	21,10 €	21,30 €	21,50 €	21,70 €	21,90 €	22,20 €	22,60 €
Demi-journée avec repas	16,70 €	16,90 €	17,10 €	17,30 €	17,50 €	17,70 €	18,00 €	18,20 €	18,40 €	18,60 €
Demi-journée sans repas	12,20 €	12,40 €	12,60 €	12,80 €	13,00 €	13,20 €	13,40 €	13,80€	14,00 €	14,20 €

\* + 1€ de cotisation annuelle pour tous en début d'année

Tarification selon le quotient familial										
Quotient Familial	Inférieur à 6 000	Compris entre 6 001 et 8 000	Compris entre 8 001 et 10 000	Compris entre 10 001 et 12 000	Compris entre 12 001 et 14 000	Compris entre 14 001 et 16 000	Compris entre 16 001 et 18 000	Compris entre 18 001 et 21 000	Compris entre 21 001 et 25 000	Supérieur à 25 001
Tranche tarifaire	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10

**Pour connaître votre tarification, il convient de calculer votre quotient familial. Comment calculer son quotient familial ?**

Votre quotient familial (QF) est égal à votre revenu fiscal de référence (R) divisé par votre nombre de parts fiscales (N). Vous pouvez retrouver votre revenu fiscal de référence sur votre avis d'imposition 2024 (ou de non-imposition) sur les revenus 2023. Ensuite, la tranche tarifaire, de 1 à 10, vous permet de connaître le tarif de l'Accueil de Loisirs dans les tableaux de tarifs.